

MIRASTAR®

Description

MIRASTAR est un miroir espion avec une couche de chrome dure. La résistance aux griffes et la dureté de cette couche équivalent à celle d'une couche pyrolytique.

Caractéristiques de MIRASTAR par épaisseur

Ep. (mm)	Tolérance (mm)	Tl %	Rle %	Rli %	Tuv %	Te %	REe %	REi %	g	Ug W/m ² .K	Rw (C;Ctr) dB
4	0,2	3	60	56	4	6	58	50	0,14	5,8	30 (-2,-2)
5	0,2	3	60	55	4	6	58	49	0,14	5,7	31(-2,-2)
6	0,2	3	60	55	4	6	58	48	0,14	5,7	32 (-1,-2)
8	0,3	3	60	54	3	6	58	46	0,14	5,6	33 (-1,-2)
10	0,3	89	60	54	3	5	58	44	0,14	5,6	35 (-1,-2)

Valeurs spectrophotométriques: EN410-2011; Valeur d'isolation (U): EN673-2011; Performance acoustique Rw (C;Ctr) conforme à la EN 717-1; Tl = transmission lumineuse; Rle = réflexion lumineuse extérieure; Rli = réflexion lumineuse intérieure; Tuv = transmission UV; Te = transmission énergétique; REe = réflexion énergétique extérieure; REi = réflexion énergétique intérieure; g = Facteur solaire; Ug = Valeur d'isolation thermique; Rw = isolation au bruit aérien direct;

Essai au pendule suivant la NBN EN 12600 :	performance non déterminée
Classe antieffraction suivant la NBN EN 356 :	performance non déterminée
Poids	2,5 kg/m ² /mm
Résistance aux variations brutales de température et aux températures différentielles	40°K
Emissivité	0,89
Réaction au feu	A1

Autres informations

MIRASTAR est conforme à la norme EN 1036-2.

MIRASTAR est marqué CE. Les performances du MIRASTAR sont déclarées avec les numéros DoP suivants : M101617 (4 mm); M101618 (5 mm); M101619 (6 mm); M101620 (8 mm); M102132 (10 mm)

MIRASTAR doit être spécifié, transporté, stocké, nettoyé et posé conformément à la NIT 221 du CSTC «La pose des vitrages en feuillure» et la NIT 242 « Ouvrages particuliers en verre, applications structurales » (+ correctifs de février 2015) et aux consignes particulières de pose et d'entretien du fabricant.

MIRASTAR a son application conforme la NBN S 23-002:2007 et son addenda, NBN S23-002-2 (2016) et NBN S23-002-3 (2016).

L'épaisseur doit être calculée conformément aux méthodes de calcul imposées par la norme NBN S23-002-2:2016.

MIRASTAR est marqué CE. Le vitrage dispose d'une Déclaration Environnementale (EPD), basée sur une analyse complète du cycle de vie (ACV), conformément aux normes ISO internationales.